

COMITES PERMANENTS.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1. Privilèges et élections. 2. Lois expirantes. 3. Chemins de fer, canaux et télégraphes. 4. Bills privés. 5. Ordres permanents. 6. Impressions. 7. Comptes publics. 8. Banques et commerce. 9. Agriculture et colonisation,—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tout ce qui leur sera renvoyé par la Chambre, à faire rapport, de temps à autre, de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

AJOURNEMENT.—LE NOUVEAU CHEF DE L'OPPOSITION.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) : Avant de proposer que la séance soit levée, je désire faire savoir que demain, si ce jour convient à mes honorables amis de l'autre côté de cette Chambre, je proposerai une adresse à Sa Majesté le roi, adresse dont j'ai indiqué l'esprit, hier. Je profite de cette occasion pour offrir mes félicitations et celles de mes amis de la droite à mon honorable ami, le représentant d'Halifax (M. Borden), à propos de son élévation à la haute dignité de leader de la loyale opposition de Sa Majesté dans cette Chambre. Je n'ai pas le droit, cela va sans dire, de donner des conseils ou de me permettre des observations sur la direction interne du parti conservateur ; mais, à titre de canadien, je dirai que l'honneur insigne dont mon honorable ami vient d'être l'objet doit le flatter sensiblement. En mon propre nom et en ma qualité de leader de cette Chambre, j'ajouterai que je me réjouis, à la pensée que mes relations avec mon honorable ami revêtent toujours un caractère d'agréable cordialité. Je n'ignore point qu'un devoir pénible m'obligera souvent à différer d'opinion avec mon honorable ami, car, son malheur étant d'errer sur les questions capitales, je ne prévois pas qu'il puisse avoir raison sur les questions subsidiaires. Mais nous nous entendrons quand même, comme par le passé, et je suis sûr que mon honorable ami croira en mon absolue sincérité si je lui dis que je désire le voir longtemps, bien longtemps, très longtemps diriger les rangs de l'opposition.

Je propose que la séance soit levée.

M. R. L. BORDEN (Halifax) : M. l'Orateur, je remercie le très honorable premier ministre de l'amabilité et de la courtoisie des observations qu'il a bien voulu faire à mon endroit. Qu'il me permette, toutefois, de dire en passant, que si je dois rester leader de l'opposition aussi longtemps que cette plaisanterie est vieille, je ne répondrai guère à ma propre attente ni à celle des hono-

Sir WILFRID LAURIER.

rables députés de ce côté-ci de la Chambre. Je serai parfois, je le sais, dans la pénible nécessité de différer d'opinion avec le très honorable premier ministre et ses amis sur des questions d'intérêt public, mais je dois dire que tous mes efforts tendront au règlement courtois et amiable de nos différends. Je suis sûr d'exprimer par là le sentiment de tous mes amis de la gauche. Pas n'est besoin de dire que j'ai accepté avec beaucoup d'hésitation et de crainte la tâche qui m'est confiée. Cette hésitation, cette crainte ne sont pas inspirées par le moindre doute quant à la loyauté ou à la fidélité de mes amis de l'opposition, qui possèdent ma plus entière confiance; elles naissent plutôt de mon inexpérience relative de la vie publique et de la crainte de ne pouvoir suivre les traces des grands hommes qui, dans le passé, ont, de l'un ou l'autre côté de la Chambre, dirigé le parti à la tête duquel je me trouve. Je me rappelle aussi que les hommes distingués qui siègent aujourd'hui à la droite de l'Orateur, ont maintenu les traditions de cette Chambre, alors que, des années durant, ils ont, du côté de la Chambre que j'occupe maintenant avec mes amis, livré avec des fortunes diverses, les grandes batailles de leur parti. Il nous sera fort agréable de nous occuper demain de la motion dont vient de parler le très honorable premier ministre, et cette motion, je n'en doute pas, recevra le plus cordial appui de chacun des honorables députés de ce côté-ci de la Chambre.

RAPPORT.

Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement.—(M. l'Orateur.)

Sur proposition du premier ministre, la séance est levée à 3.50 de l'après-midi.

CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, le 8 février 1901.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

MESSAGE DE SON EXCELLENCE.—ECONOMIE INTERNE.

Le PREMIER MINISTRE (sir Wilfrid Laurier) remet un message de Son Excellence le Gouverneur général.

M. l'Orateur lit le message comme suit :—
MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une minute du conseil, approuvée, nommant l'honorable sir Richard Cartwright,